

Dignac Infos



Novembre 2024



Le mot du Maire

Chères administrées, chers administrés,

Au conseil municipal du 18 novembre, nous avons donné un avis favorable au Schéma de Cohérence Territoriale - Air Energie Climat et avons discuté le Plan d'Aménagement et de Développement Durables valant Plan de Mobilité de GrandAngoulême. Ces documents cadres élaborés après de nombreuses réunions de travail, avec les élus, la population et le Conseil de Développement définissent les lignes de conduite à l'horizon 2030 et 2050. Vous pouvez les retrouver sur le site de GrandAngoulême sous la dénomination Cartéclima.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal quant à lui, sera arrêté le 13 février 2025 puis soumis aux communes pour avis. L'enquête publique se déroulera en juin- juillet 2025 et les arbitrages seront faits en septembre-octobre 2025 pour répondre aux demandes des administrés recueillies et consignées à l'enquête publique. Le document sera approuvé en février 2026. Il se substituera aux PLU en cours dans les communes.

Ce document classe les parcelles selon leur destination. Il fixe les règles communes en matière d'urbanisme. Une première réunion d'information aura lieu le 3 décembre à L'Isle d'Espagnac pour expliquer la démarche. Vous retrouverez toutes les dates et les lieux de réunions d'informations et d'enquêtes publiques sur le site internet (dignac.fr) ou sur l'application Panneau Pocket que vous pouvez télécharger gratuitement sur tous vos appareils connectés.

Je voudrais insister particulièrement sur l'importance pour vous d'installer cet applicatif qui nous permet de vous faire parvenir instantanément toutes les informations utiles ou urgentes sans délais. Afin que vous ne ratiez rien, nous relayons également les affiches de nos associations annonçant leurs manifestations. Vous pouvez également consulter les documents publiés par d'autres communes.

Concernant le recensement de la population début 2025, je vous remercie par avance de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs. Vous trouverez toutes les informations utiles au dos de ce bulletin.

Je vous souhaite, avec l'équipe municipale, de très belles fêtes de fin d'année. Nous espérons que l'année 2025 sera porteuse d'espoir pour tous face au dérèglement climatique et qu'aucun d'entre nous n'aura à en subir les premiers effets.

Très bonne lecture.

Françoise DELAGE

Sommaire

La vie municipale	3
Points adjoints et délégués	4/6
Infos diverses	7/8
La vie des associations	9/13
Biodiversité	14
Professionnels de Dignac	15
Recensement	16



- **Édition :**
Commune de Dignac
- **Mairie :**
05 45 24 50 35 - mairie@dignac.fr
Ouverture tous les matins :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Les après-midis :
Les mardis, jeudis et vendredis
de 13h30 à 17h
- **Responsable de publication :**
Françoise DELAGE
- **Rédaction :**
Béatrice JEAN
- **Remerciements :**
Tous nos remerciements aux personnes
qui ont donné de leur temps pour fournir
de la matière aux articles
- **Première de couverture :**
Nouveau mobilier de la cantine
- **Conception et réalisation :**
Agate Communication - 05 45 61 12 89
www.agatecom.fr
- **Date de parution :**
Novembre 2024



Participation des enfants à la cérémonie officielle du 11 Novembre

La vie municipale

Au fil des Conseils

› 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 30 septembre



■ **Instauration de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV)**

L'intérêt de cette délibération est d'inciter les propriétaires à louer leurs logements vacants.

■ **Attribution de chèques cadeaux aux agents** pour cette fin d'année et pour les deux agents partant à la retraite.

■ **Création d'un poste d'agent polyvalent de restauration et d'entretien** à raison de 28h30 semaine pour remplacer un départ à la retraite pour la rentrée scolaire 2024-2025.

■ **Convention de partenariat entre la Médiathèque Départementale de la Charente et les bibliothèques-médiathèques de son réseau** dont Dignac afin de bénéficier de prêt de matériel (ex : casque virtuel) d'animations, d'expositions...

■ **Convention de partenariat Jeu Circino, le chasseur de trésors - Destination Charente** avec la société Creacom Games.

■ **Rapport annuel 2023 de la SPL Gama**

■ **Bon d'achat en faveur des aînés** d'une valeur de 15 € pour les 70 ans et plus en remplacement du repas suite aux travaux dans la salle polyvalente. Environ 265 personnes sont concernées pour un coût de 3975 €.

■ **Désignation d'un coordonnateur communal pour le suivi du recensement de la population début 2025 :** Priscilla PITAUD, secrétaire de mairie, coordinatrice principale Anne-Sophie GODIER, conseillère municipale, suppléante.

■ **Participation aux frais de fonctionnement de la classe ULIS de Monbron et de Mouthiers sur Bohème pour l'année 2023-2024** pour deux enfants de la commune scolarisés chacun dans un établissement.

■ **Convention fixant les modalités de mise à disposition des installations de Nautilus** afin de familiariser les élèves avec l'eau dans le cadre du plan national de prévention des noyades. Pour l'année scolaire 2024-2025 le coût est de 59,20€/séance/classe. Les classes de grande section, cours préparatoire et cours moyen 1 et 2 bénéficieront des installations du 17 mars au 30 mai 2025.

■ **Approbation du projet de la phase 1 de la valorisation du bourg** pour un montant de 797 059,20€

■ **Maintien de la commune de Dignac en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) après le 1^{er} juillet 2024** avec les communes de Claix, Dirac, Sers, Torsac et Voulgézac.

■ **Subvention annuelle pour la MAFPAH (Maison d'Accueil Familiale pour Personnes Âgées ou Handicapées)** à hauteur de 3,26€/habitant.



■ **Subvention à l'association Chapitres** de 600€ suite aux frais de stérilisation des chats errants de la commune de Dignac.

■ **Création d'un emploi non-permanent d'adjoint technique territorial pour un accroissement éventuel et temporaire d'activité.** La durée hebdomadaire de service sera de 35 heures pour une durée de 12 mois sur une période de 18 mois, pour la maintenance des bâtiments communaux, l'entretien des véhicules, l'entretien des espaces verts et de la voirie.

■ **Adhésion à la centrale d'achat « GrandAngoulême Achats Partagés »** pour un coût de 0,21€/habitant.

■ **Intégration de la commune de Dignac dans l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) multisites de GrandAngoulême**

Deux axes principaux émergent pour la commune : les logements et les commerces.

À partir de 2025, un manager de commerce va être recruté par GrandAngoulême et sera mis à disposition sur plusieurs communes dont Dignac.

→ Communication et population

Béatrice JEAN

Cérémonie

La **commémoration du 11 novembre** marquant la fin de la première guerre mondiale s'est tenue devant le monument aux Morts. La cérémonie s'est déroulée en présence des élus du Conseil Municipal, des représentants des Anciens Combattants, de militaires, des pompiers et d'élèves de l'école élémentaire. Les jeunes ont lu des poèmes sur le thème de la guerre. Tous les participants ont pu lors du verre de l'amitié, découvrir l'exposition « la Charente et les charentais pendant la guerre d'Algérie : 1954 - 1962 ».



? JEU SANS QUESTIONS



Jeux CIRCINO

La société **Créacom Games** nous a contacté en début d'année pour faire partie des 36 communes de la Charente pour leur nouveau jeu. Celui-ci est une **mise en avant du patrimoine local** et permet de découvrir de manière ludique, des lieux et légendes de nos régions grâce au petit aventurier Circino, chasseur de trésors. Vous le trouverez en vente à Dignac au tabac-presse et à l'épicerie Vival en décembre.



→ Aménagement du territoire

Jean-Noël GUEDON

La sécurité routière

Pour pouvoir conduire en toute sécurité, chacun doit connaître les panneaux du Code de la route, et notamment celui de la **priorité à droite**.

La priorité à droite s'applique, le plus souvent, à l'entrée d'une rue ou d'une intersection se trouvant en agglomération.

À l'approche d'une intersection, et en l'absence d'une quelconque signalisation en matière de priorité, c'est la priorité à droite qui prime. **Le conducteur doit laisser la priorité à tout véhicule venant d'une route située à sa droite.**

Le panneau d'entrée d'agglomération EB10 est un panneau de localisation rectangulaire à fond blanc pourvu d'une bordure rouge. En son centre est écrit le nom de la commune en lettres majuscules noires. Ce panneau vaut **limitation de vitesse** réglementaire en agglomération de **50 km/h**.



Les ralentisseurs de vitesse

Ce sont des dispositifs permettant de **limiter la vitesse sur des portions de voiries afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route**. La vitesse excessive génère la moitié des accidents en milieu urbain. Un ensemble d'équipements de circulation permettent de réguler la vitesse sur les voies.

Lors des travaux réalisés route de Lascour, la municipalité a choisi d'installer des ralentisseurs de type trapézoïdal, qui comporte un plateau surélevé et deux parties en pente.



Voirie

Les membres de la commission voirie se sont réunis le samedi 16 novembre pour faire le tour des routes les plus dégradées de la commune et déterminer des priorités pour les travaux de 2025. Le problème de sécurité à certaines intersections a été soulevé.

→ Cimetières et patrimoine

Jean-François REDON

Le Centre d'Étude Technique Environnemental et Torestier (CETEF) de la Charente et la mairie de Dignac ont organisé le 22 octobre une **animation découverte de la biodiversité forestière dans la forêt du Pouyaud**.

40 personnes étaient présentes pour cette sortie. Elles ont profité de cette occasion **pour s'informer, débattre et échanger**. Ont été abordés des thèmes d'actualité, techniques ou réglementaires : sylviculture, santé des forêts, biodiversité, environnement, changement climatique, valorisation du bois...

En fin de visite chacun a pu **admirer un chêne vénérable** et au vu de sa circonférence (plus de 7 m), essayer de lui donner un âge (**entre 150 et 250 ans**). D'autres animations de ce type auront lieu courant 2025.



CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS DE CIMETIÈRE



- › Arrachage de l'ancienne haie du nouveau cimetière.
- › Plantation de nouveaux arbustes.

→ Projet habitat, foncier

Pascal MORELET

Subventions accordées en 2024 pour divers travaux

- Rénovation de la salle polyvalente** : 34 118,55 € de la Dotation Soutien à l'Investissement Local qui permet de financer les grandes priorités d'investissement des communes. Le taux de subvention total devrait avoisiner les 56%.
- Rénovation de la salle d'activité de l'école primaire** : 12 186,00€ du Département soit 32,86% du montant des travaux.
- Réaménagement des locaux du RPE-LAEP** : 5 000,00€ de GrandAngoulême et 15 235,09€ prévus par la CAF soit 71,76% du projet.
- Réfection du terrain de pétanque** : 3 640,00€ de GrandAngoulême et 1 820,00€ du département soit 60% des travaux.

5. Borne à vélos de l'abribus : 286,00€ de GrandAngoulême, via le Fonds de Concours schéma cyclable, soit 50% de la somme.

Travaux

Tout au long de l'année ont eu lieu des travaux de réparation, entretien, peinture et amélioration du confort thermique des bâtiments communaux (ex : nouvelles huisseries pour les salles sous la mairie).

La **réfection de la salle polyvalente** a pris beaucoup de retard car lors des appels d'offres trop peu d'entreprises se sont positionnées pour le lot 3. Les travaux doivent commencer par ce lot qui concerne la charpente.

La **collectivité a fait appel au CRER** (Centre Régional des Energies Renouvelables) pour faire un diagnostic sur le coût et la **possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments communaux. Le CRER propose un accompagnement sur mesure avec le soutien des partenaires publics.

→ Culture

Françoise GAUTIER-MARANDAT

La bibliothèque municipale de Dignac LIREADIGNAC

› Grâce à la convention de partenariat conclue entre la commune de Dignac et le Département de la Charente, la bibliothèque municipale **bénéficie de la mise à disposition de collections**, de l'aide au développement de la culture numérique avec **Sésame**, du **prêt de matériel** pour les journées d'animation (ce fut le cas le 25 mai avec le prêt des casques à réalité virtuelle et le visionnage de films), de **soutien aux actions culturelles**, de **formations du personnel et des bénévoles**.



Espace enfants

L'inscription gratuite à la bibliothèque permet d'accéder à Sésame (l'outil d'accès aux ressources numériques, ebooks, films, séries, documentaires, presse quotidienne dont la Charente Libre, magazines).

Rencontres et participations



- › Rencontre-dédicace avec l'auteur américain **E.Harris** pour le premier anniversaire de la bibliothèque le 25 mai.
- › Participation à la première journée nationale **des Biblis en Folie le 28 septembre** avec une exposition et la réalisation d'un puzzle participatif.
- › Participation des adhérents qui le souhaitent aux **prix littéraires 2024** : prix des Littératures Européennes de Cognac, Croc Polar et prix du 1^{er} roman. N'hésitez pas à participer l'année prochaine.

Expositions

Les expositions sont mises à la disposition de la mairie par la médiathèque départementale de la Charente ou par les Archives départementales de la Charente.



- « Femmes dans la société » en mars
- « Carnets de voyage » en mai
- « Les mots de la gourmandise » en septembre
- « La Charente et les charentais pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962 » en novembre

→ Éducation, jeunesse

Rentrée scolaire 2024-2025

- **106 élèves** dont 40 maternelles (PS / MS / GS) et 66 élémentaires (CP / CM2)
 - › **9 demi-journées de classe** sur 5 jours consécutifs ALSH Dirac le mercredi après-midi
- **5 classes, 5 professeurs des écoles, 2 ATSEM**
 - › **8 agents à temps non complet** chargés des services périscolaires, garderie, restauration, animation, entretien des locaux scolaires

PEdT : Projet Éducatif de Territoire de la commune

Mme le maire de Dignac, le préfet de la Charente, le directeur académique des services de l'Éducation Nationale, la directrice de la CAF et le président du Conseil Départemental de la Charente ont validé le 5 juillet, pour 3 ans, la convention concernant l'**organisation du temps scolaire et du temps périscolaire**. Ils ont aussi validé les **objectifs éducatifs** pour le personnel et les animateurs des services périscolaires. Par exemple : **Comprendre et respecter les règles** et les consignes de la vie à l'école, **assurer le bien-être de l'enfant**, son épanouissement et sa sécurité, **comprendre et respecter les particularités et spécificités de chaque enfant** du fait de son sexe, son origine, son physique, son handicap,...



Le restaurant scolaire

Le réfectoire a nouvellement été équipé de **tables rondes pour 6 et de chaises adaptées à la morphologie** de tous les enfants, et aux adultes pour faciliter la manutention.

Avec la **charte du « bien manger dans ma commune »**, la cuisine est saine, locale et responsable.

La lutte contre le gaspillage alimentaire intègre l'éducation des enfants au traitement des déchets par leur **participation active** au moment de desservir les tables.



Le service **Déchets Ménagers**

VOUS INFORME

**NOUVEAU
CALENDRIER
DE COLLECTE**

DIGNAC



N° Vert 0 800 77 99 20

www.pluspropremaville.fr

pluspropremaville16

CE QUI CHANGE DANS MA COMMUNE

**NOUVEAU CALENDRIER
DE COLLECTE 2025**

Le 1^{er} janvier 2023, après une phase de concertation auprès des 38 communes de l'Agglomération réalisée en 2021, les élus communautaires ont décidé de mettre en oeuvre une optimisation ambitieuse de la collecte dans notre commune : le changement de fréquence de collecte des sacs et bacs noirs dans notre commune.

La généralisation de cette optimisation sur l'ensemble de notre territoire début 2025 (exception faite des grands axes et « coeur d'Agglomération ») engendre de fait un bouleversement quasi complet des tournées habituelles de collecte.

A partir du 6 janvier 2025, la collecte des bacs et sacs noirs se fera désormais le **LUNDI** matin (présentation la veille au soir) 1 fois tous les 15 jours.

La collecte des bacs / sacs noirs sera réalisée :

Le **lundi 13 janvier** matin (à partir de 5h) – présentation la veille au soir, puis le **lundi 27 janvier** matin, et ainsi de suite tous les 15 jours.

Concernant la collecte des **bacs et sacs jaunes (emballages et papiers)**, rien ne change ! La fréquence et le jour de collecte restent les mêmes.

Fin décembre 2024, vous recevrez dans votre boîte aux lettres une enveloppe contenant les informations relatives à ce « nouveau calendrier de collecte 2025 ».

**UN DOUTE,
UNE QUESTION ?**

Votre nouveau calendrier de collecte sera disponible, fin décembre 2024 sur notre site internet :

www.ppmv.grandangouleme.fr

(rubrique quand sortir ma poubelle ?)

N° Vert 0 800 77 99 20

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

**PRÉSENCE
VERTE
CHARENTE**
Services à la personne
sur tout le département de la Charente

Ensemble,
améliorons
votre quotidien !



Devis gratuit
05 45 97 81 30

**LIVRAISON de REPAS
à DOMICILE**

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés



JARDINAGE / BRICOLAGE

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.



www.presencevertetcharente.fr



Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

VOUS NE POUVEZ PAS UTILISER LES TRANSPORTS PUBLICS ET VOUS SOUHAITEZ VOUS DEPLACER

**Vous avez 60 ans et +
ou
Vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent
quelque soit votre âge**

La Solution

mouvibus
La mobilité sur mesure

- Rendez-vous Soins médicaux
- Achats
- Formation, démarche administrative, élection
- Visite à un.e proche
- Activités sociales, physiques, culturelles, loisirs

à partir de votre domicile, vous accompagnez dans vos déplacements

Renseignements & Réservations

05 45 95 74 22
mouvibus16.contact@gmail.com
Z.I n°3 - 100 rue Victor Hugo 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNAUTÉ 360 CHARENTE

Un numéro de téléphone pour m'aider

N° vert 0 800 360 360

SERVICE ET APPEL GRATUITS

Vous êtes une personne en situation de handicap ou vous aidez un proche, vous ne trouvez pas de solution auprès de vos relais habituels, le 0 800 360 360 vous met en relation avec les acteurs clés, situés près de chez vous, pour vous apporter des solutions adaptées.

Plus d'informations sur handicap.gouv.fr/360

GUIDE DES AIDES DE L'HABITAT
Conditions et financements
ÉDITION 2024

GrandAngoulême habitat
Service public d'amélioration de l'habitat

ACQUÉRIR	AMÉLIORER
ADAPTER	INVESTIR

Grandangoulême Habitat

→ Ma Prime Rénov

Dans l'**objectif de favoriser les rénovations énergétiques globales performantes** avec Ma Prime Rénov Parcours Accompagné, tous les ménages, quelque soit la catégorie de ressources, peuvent mobiliser des **aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)**.

Pour vous accompagner dans votre projet, le **recours à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**, via une structure agréée Mon Accompagnateur Rénov, **est obligatoire**.

GrandAngoulême accompagne ces évolutions. Depuis le 1^{er} juin, **GrandAngoulême Habitat** assure les missions de Mon Accompagnateur Rénov et peut ainsi vous accompagner **du début à la fin de votre projet** : visite à domicile, audit énergétique, préconisation de travaux, analyse des devis, aide à la constitution des demandes de subventions...

→ Ma Prime Adapt'

GrandAngoulême s'est engagé à soutenir une politique de **maintien à domicile des personnes âgées** ou en situation de dépendance conjointement au dispositif Ma Prime Adapt' de l'Anah.

Ma Prime Adapt' s'adresse aux propriétaires occupants ou locataires dont les ressources entrent dans les catégories modestes ou très modestes de l'Anah :

GrandAngoulême apporte une aide de 10% d'un plafond de travaux de 20 000 € HT.

Cette aide est cumulable avec les aides de l'Anah.

Un **accompagnateur AMO** (assistant à maîtrise d'ouvrage) vous assiste obligatoirement pour vous aider à définir votre projet de travaux et vous accompagner dans sa réalisation. En fonction de la situation du ménage, un **ergothérapeute** pourra intervenir lors du diagnostic logement autonomie conjointement avec l'AMO.

Les travaux d'adaptation financés par MaPrimeAdapt' concernent, par exemple, le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, l'installation d'un monte-escalier électrique, la pose de mains courantes, l'élargissement des portes, l'adaptation des revêtements ou encore l'accès direct au logement.

La vie des associations

»» Chapitres

Nous continuons nos stérilisations afin de **limiter la prolifération et la misère féline** sur Dignac et plusieurs communes alentours. Nous remercions vivement la Mairie pour son soutien dans nos actions.



Actuellement, 36 chats sont accueillis à l'association en attente d'adoption ou nécessitant des soins.

Nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux que **l'identification des chats est obligatoire** et que la stérilisation est le meilleur moyen de protéger votre chat contre les maladies et les fugues.

Nous sommes appelés tous les jours pour des sauvetages et malheureusement, nous ne pouvons pas répondre favorablement à tous selon le nombre de chats que nous avons en accueil et l'état de nos finances.

En effet, les frais vétérinaires représentent un coût important et la plus grosse partie de notre budget.

Vous pouvez nous soutenir en devenant bénévole, famille d'accueil, donateurs, adhérents ou en venant nous voir à la Caverne d'Aliba Chats. Ce bric à brac hebdomadaire est devenu le deuxième volet de notre action. En récupérant tout ce qui pourrait être jeté, nous **donnons une seconde vie aux objets** et le **fruit de nos ventes est entièrement consacré aux dépenses vétérinaires.**

C'est ce qu'on appelle l'économie circulaire. Nous recyclons pour veiller sur notre planète et les animaux.

Notre bric à brac a déménagé en septembre au **2 impasse du Dolmen, lieu-dit Chez Massilloux à Dignac.**

→ Ouvert tous les samedis de 10h à 18h

Merci pour votre soutien.

Pour en savoir plus, consultez nos pages sur Facebook :

→ www.facebook.com/association.chapitres

→ www.facebook.com/lacavernedalibachats



Chapitres : Association d'intérêt général, dons déductibles à hauteur de 66 % dans la limite de 20% de vos revenus.

»» Les Chevaux du Vallon



La rentrée s'est passée avec toujours autant de cavaliers et de meneurs de tous âges.

Nous nous préparons pour les fêtes de fin d'année.

Si vous voulez nous rejoindre nous seront présents les :

▶ **31 novembre et 1^{er} décembre** à l'espace Matisse à Soyaux

▶ **14 et 15 décembre** au château de la Tranchade à Garat.



»» Dignac Philatélie

Avis aux collectionneurs : **La Poste met en vente 594 000 exemplaires d'un timbre unique en son genre.**

C'est l'imprimerie Philaposte de Boulazac (Dordogne) qui l'a mis au point en **hommage à la baguette française**, « **joyau de notre culture** », classée au patrimoine immatériel de l'Unesco depuis novembre 2022.

Visuellement, le timbre comporte l'illustration d'une baguette dorée entourée d'un ruban aux couleurs de la France : bleu, blanc, rouge, réalisée par l'artiste Stéphane Humbert-Basset.



La vie des associations

»» Amicale des anciens

Toutes nos activités, après un ralentissement cet été, ont repris, à savoir :

- **Mardi AM** : jeux de société, collecte des bouchons en plastique pour association de personnes handicapées, salle Chassereau
- **Mercredi et Vendredi AM** : jeux de boules au stade
- **Jeudi AM** : informatique (initiation, photos, archivage, stockage) salle Chassereau

Le 6 juillet, nous étions 52 personnes parties en car pour visiter le **château des Milandes** et découvrir le **parcours incroyable de Joséphine Baker**, suivi d'un **spectacle avec des rapaces**, malheureusement gâché par la pluie.

Le loto du 1^{er} septembre a eu moins de succès que l'année précédente.



Le 20 septembre, visite de l'**église monolithe de Gurat et des tourbières de Vendoire**. Ce sont donc 31 adhérents du club qui ont découvert l'église monolithe érigée dans la falaise calcaire au XI^{ème} et XII^{ème} siècle pour un seigneur du lieu, au retour des croisades, s'inspirant ainsi des édifices du Moyen-Orient comme pour ceux de Saint Emilion et Aubeterre. Devant la chapelle on peut voir l'emplacement de sépultures. Des fouilles ont mis au jour des sarcophages, squelettes et poteries attestant une occupation au Moyen-Âge.

Puis s'en est suivie la **visite des tourbières qui présentent un intérêt pour la faune et la flore**. Formées au cours de 10 000 ans après la fonte des glaces, la tourbe a été exploitée formant de nombreuses retenues d'eau au bord desquelles on peut trouver des plantes carnivores comme l'utriculaire, des loutres, des ragondins, tortues cistudes mais aussi hélas des écrevisses américaines qui créent un déséquilibre dans la protection des espèces rares. On pourrait aussi parler de l'azuré de la sanguisorbe qui dépose ses œufs au cœur de cette plante, les larves devant gagner au plus vite une fourmière afin de se transformer en beau papillon bleuté. **En conclusion un site magique entre arbres et eau.**

Nos projets

- › Le **repas de fin d'année** le 15 décembre à Villebois-Lavalette
- › L'**Assemblée Générale** le 25 janvier à Villebois-Lavalette avec la galette des rois
- › Vers avril/mai une **sortie en covoiturage à Jarnac**
- › En juin un **voyage en car**

Nous invitons les indécis à nous rejoindre pour apporter à notre Amicale des idées nouvelles et développer d'autres activités.

Michel Martinet

› Président
07 77 78 33 33

Pascale Brard

› Trésorière
06 80 03 80 25

Gilles Lacheteau

› Secrétaire
06 75 18 76 28



»» Anciens Élèves du Dignacois (AED)

L'association des AED vit un grand tournant puisque depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 septembre dernier, **nous nous sommes ralliés au CAD en tant que section de ce dernier**. Nous gardons notre identité, soit AED (Anciens Élèves du Dignacois). Cette décision a été prise car l'association avait énormément

de mal à **trouver des bénévoles** pour organiser des manifestations et constituer ainsi une trésorerie suffisante.

Le CAD a accepté de nous accueillir et nous les remercions grandement de pouvoir pérenniser cette association, en tant que section, car, malgré tout nous savons qu'il y a des choses à faire.

Nous mutualisons donc les moyens humains, financiers et logistique.

Nous espérons ainsi pouvoir poursuivre cette activité. Nous continuons à **recupérer les adhésions** qui donneront accès en plus des manifestations AED, à des prix adhérents aux manifestations du CAD.

Nous projetons d'organiser un rassemblement, comme celui de 2019, pour l'été 2025.



»» Association Parents d'Élèves

Nous avons clôturé l'année 2023-2024 avec le spectacle des enfants ainsi que la kermesse pour le plus grand bonheur des petits mais aussi des grands.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'APE va organiser plusieurs manifestations : **vente de gâteaux « Bijoux », vente de calendriers, soirée Beaujolais, spectacle de Noël, soirée à thème, marche du Brin d'Aillet...**

Si vous souhaitez aider l'APE lors des manifestations, n'hésitez pas car nous manquons de bénévoles...

Nous avons remis un chèque de **1000 € à l'école pour les sorties scolaires** et nous allons **acheter des trottinettes et des livres** pour la bibliothèque.

Présidente : **Edith Dugenest**
 Vice-présidente : **Estelle Martin**
 Secrétaire : **Célia Gaszynski**
 Vice-secrétaire : **Aurélie Goursot**
 Trésorière : **Lise Duvoisin**
 Vice-trésorière : **Sandra Plantard**

Les nouveaux membres du bureau pour l'année 2024-2025

»» ENERGYM

→ Information nouveaux lieux d'activité

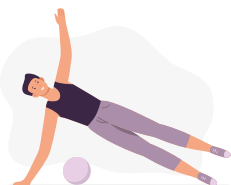
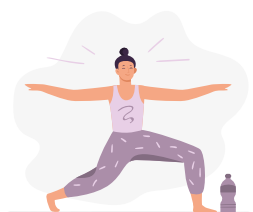
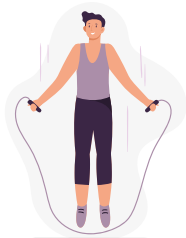
Les cours de gym ont repris le **9 septembre** dans de nouveaux lieux en raison de l'indisponibilité de la salle polyvalente pour cette saison :

- **Gym Energy le lundi de 18h30 à 19h30 avec Nathalie :** séance fitness en musique avec cardio et renforcement musculaire (Step, boxing, circuit training)
- **Gym Tonic le jeudi de 18h30 à 19h30 avec Carole :** séance de renforcement musculaire avec des exercices variés pour développer force et tonicité
- **Tai-Chi le mercredi de 18h à 19h avec Jérémie :** souplesse, concentration et respiration, le Tai-Chi améliore les postures, l'équilibre, et procure un bien-être pour le corps et l'esprit.
- **Gym d'entretien le vendredi de 9h30 à 10h30 ou de 10h45 à 11h45 avec Jérémie :** pour gagner en souplesse, habileté motrice et renforcement musculaire (séance à destination des seniors)
- **Activités Physiques Adaptées le mercredi de 16h45 à 17h45 avec Jérémie :** Un programme personnalisé visant à solliciter la mobilité, l'équilibre, le renforcement musculaire, la souplesse et la coordination, tout en prenant en compte le niveau de capacité fonctionnelle de chacun.

Les séances se déroulent au **DOJO**, à l'exception du Tai-chi et de l'APA, qui ont lieu dans une salle des écoles.

Il est encore temps de nous rejoindre, 1 séance gratuite pour essayer.

Carole : 06 84 75 44 57 ou
Marie-Thé : 06 24 37 53 17
Mail : gvdignac@outlook.com
Facebook : energymdignac



La vie des associations

»» Comité d'Animation de Dignac

2024... une année riche en rencontres festives, gourmandes ou culturelles voulues et organisées par le CAD afin d'animer le plus possible notre commune.

Trois d'entre elles ont rencontré un vif succès :

- › **Le Printemps de Beaulieu avec sa fête du pain et les artisans** sous leurs échoppes le samedi et le traditionnel repas du dimanche toujours aussi festif et joyeusement animé autour de son « **jambon cuit au four du village** ». Deux belles journées très conviviales.



- › **Le Marché festif que le CAD inaugurerait sur la place des Lavandières** : de nombreux producteurs régionaux et un large public ont profité d'une ambiance très chaleureuse.



- › Et un **stage cirque** pour une vingtaine d'enfants de Dignac (de 6 ans à 12 ans). Une semaine ludique et formatrice qui a enchanté les jeunes artistes et leurs parents.



- › Mais aussi la **journée européenne du Patrimoine** : malgré le temps très pluvieux une quarantaine de personnes a suivi avec intérêt la **visite de nos 3 cimetières**, visite commentée par Marie Faure-Lecocq du PAH : échanges spontanés entre visiteurs et guide à Beaulieu, découverte émouvante au chevet de l'église Saint-Cybard. Ainsi avons-nous appris qu'un pichet (XIV-XV^e siècle) avait été trouvé entre les bras d'une sépulture sise au pied du mur du clocher côté sud. Sépulture trouvée lors des fouilles archéologiques entreprises en 2009. Le pichet se trouve à la Bibliothèque : si plus de détails vous intéressent, n'hésitez pas à venir le voir.

En revanche, d'autres animations, impactées par une météo peu clémente, boudées par le public, ont rencontré moins de succès :

- › **Musique et patrimoine** : journée pourtant intéressante grâce à l'**exposition sur les Mairies de Charente** présentée par un guide conférencier du PAH et la visite de l'horloge de la mairie par Jean-Luc Pilon.
- › **Le Bal populaire** qui n'a pas rencontré le succès espéré : temps maussade et froid...
- › Et les deux journées de la **Balade des oies sauvages** dont le CAD assumait cette année la buvette a connu le pire temps possible pour des marcheurs....

- › Enfin pour clore l'année, le **CAD vous invite le samedi 7 décembre à un Marché de Noël sur la place de l'Ombrière** : échoppes décorées, huîtres, vin chaud, crêpes, balade en calèche... et à 17h en l'église Saint Cybard à un concert de Gospel. Venez nombreux et avec vos enfants goûter, avant l'heure, aux joies de Noël.



Le CAD c'est aussi, ou surtout, les activités hebdomadaires régulièrement fréquentées par les nombreux adhérents qui viennent profiter des compétences des animatrices-eurs.

- Venez rejoindre **Mireille (06 12 09 96 89)** à la **Section couture** le lundi après-midi, dans la salle de la Mare ;
- **Josiane (06 40 50 99 53)** qui vous fera voyager de par le monde à travers les danses locales. Le club « **Danse autour du monde** » est toujours aussi dynamique. Le nombre d'adhérentes a encore augmenté. Venez travailler votre mémoire et votre souplesse, on vous attend.



- **Bernard (05 45 24 54 18)** responsable de la **Section nature et patrimoine** en collaboration avec la mairie : ces bénévoles s'emploient à nettoyer et rendre praticables les chemins de randonnée, les fontaines et lavoirs de notre commune ;
- **Thierry (06 73 76 70 04)** qui vous fera **parcourir chemins, bois et petits villages** le jeudi après-midi 14h, rendez-vous sur le parking de la salle polyvalente ;

→ Michel (06 28 63 56 10) qui vous initiera au jeu du Tarot

Nous sommes 35 inscrits en deux groupes **le lundi de 14h à 18h, et le vendredi soir de 20h 15 à 23h45** où nous manquons de joueurs, alors avis aux amateurs débutants ou aux joueurs confirmés, **venez nous rejoindre dans la bonne humeur...**

Repas de cohésion à l'étang Dudo de Rougnac, le samedi 15 juin : nous étions 26 dans une bonne ambiance autour d'un punch et de nos partages de repas.

Nos rendez-vous : mini tournois le lundi 16 décembre à 14h en 3 fois 5 parties avec une dégustation de gâteaux à l'issue des tournois.

→ Marie-Thé, Eliane, Léonie et Jean-Marie qui entretiennent au mieux les massifs et les allées du Jardin ;

→ Frédéric (06 64 62 95 68) apporte connaissance et apaisement de soi dans la **pratique du yoga** le jeudi au dojo à 19h30.

»» Dignac Pétanque

Dignac pétanque compte à ce jour 49 licenciés, 22 vétérans, 17 seniors et 10 jeunes.

Petit récapitulatif de nos manifestations :

- **Le vide-grenier du 22 Juin** : le nombre d'emplacements réservés était de 400 mètres mais suite au mauvais temps nous avons vendus uniquement 158 mètres. Cependant le **repas moules frites** a été un succès car nous avons servi et accueilli 100 personnes. Nous remercions tous nos bénévoles et les membres du club ayant participé à ce beau résultat collectif.
- **Le concours du 6 Juillet Challenge Jean-Marc FATREZ** : douze équipes en triplettes ont participé.
- **Le concours du 17 Août en doublettes mixtes** : trente trois équipes ont participé.
- **Le concours inter association le 8 Septembre** : 24 joueuses et joueurs de diverses associations ont répondu présents. Il sera bien évidemment reconduit !

Nos résultats sportifs :

- Dans la catégorie minime, **Loni est devenu vice champion de Charente tête à tête**. Il est également **champion doublettes de Charente avec Kilaoua**.
- Loni, Kilaoua et Evan tous les trois en catégorie minime sont champions triplettes de Charente.
- Une **équipe senior** est quant à elle **vice championne du district sud-Charente**. Bravo à tous pour ces beaux résultats.



L'AED devient une nouvelle section du CAD (voir article p.10)
Et l'année prochaine ?

Le bureau réélu lors de l'Assemblée Générale du 11 octobre a déjà retenu quelques animations pour 2025. **Sont ainsi reconduits :**

- **Le Printemps de Beaulieu** les samedi 17 et dimanche 18 mai
- **Le Marché festif** le samedi 14 juin

→ **Le stage cirque** du lundi 18 au vendredi 22 août
Et d'autres pistes à l'étude...

Toujours dynamique le CAD est ouvert à toutes et tous désireux de participer activement, dans l'entente et la joie, à la vie de notre commune.

On vous attend !

L'assemblée générale s'est déroulée le 12 Octobre, à l'issue de celle-ci nous vous présentons les membres du nouveau bureau.



Horaires d'entraînement :

Mercredi soir de 18h à 20h
et Vendredi soir de 18h à 20h.

Si vous souhaitez découvrir la pétanque n'hésitez pas à venir à notre rencontre !

Pour nous contacter :

Président :
Jean-Paul Montastruc
06 11 54 57 09
jpmontastruc@gmail.com



La bourrache

La bourrache est une épice et un aromate qui a été utilisée depuis des siècles pour sa saveur et ses propriétés médicinales. Cette plante vivace a des fleurs bleues qui sont riches en huiles essentielles et en antioxydants. La bourrache est très aromatique et a un goût légèrement sucré et poivré. Elle est souvent utilisée pour aromatiser les salades, les sauces et les soupes. Elle peut également être ajoutée à des plats chauds comme les légumes, les poissons et les viandes.

La bourrache est connue pour ses propriétés anti-inflammatoires et ses bienfaits pour la santé, ce qui en fait un ingrédient très précieux pour la cuisine et la médecine naturelle. Elle peut également être utilisée pour parfumer les produits cosmétiques et les produits de bain.



Cuisine : idées de bonnes recettes à partir de Bourrache

Vous aimez les saveurs épicées et aromatiques ? Alors la bourrache est faite pour vous ! Avec ses notes de miel et de citron, elle est parfaite pour ajouter une touche de fraîcheur et d'originalité à vos plats.

Pourquoi ne pas essayer un délicieux risotto à la bourrache et aux champignons ? Ou un filet de poisson aux herbes et à la bourrache ?

Vous pouvez également ajouter de la bourrache à vos salades pour un goût unique et délicieux. Et pourquoi ne pas essayer un gâteau à la bourrache ? Une recette parfaite pour les amateurs de saveurs exotiques !

Les infusions et thés à base de bourrache sont une excellente façon de profiter des bienfaits de cette épice.

La bourrache est connue pour ses propriétés antioxydantes et ses vertus digestives, ce qui en fait une excellente option pour les boissons chaudes.

Les infusions et thés à base de bourrache sont légers et délicieux, et peuvent être préparés avec des herbes et des épices supplémentaires pour créer des saveurs uniques et variées.

À quoi servent les huiles essentielles de Bourrache ?

Les huiles essentielles sont une merveilleuse façon de profiter des bienfaits de la bourrache. La bourrache est une plante médicinale qui est riche en antioxydants et en vitamines.

Les huiles essentielles de bourrache sont connues pour leurs propriétés antiseptiques, anti-inflammatoires et apaisantes. Elles sont parfaites pour soulager les maux de tête, les douleurs articulaires et les problèmes digestifs.

Les professionnels de Dignac

COMMERCE

ANTIQUITÉS

DEBORD CLAUDETTE **05 45 60 63 11**
31 rue de la Clef d'Or

ALIMENTATION GÉNÉRALE VIVAL

THOUMAZEAU Jérôme **05 45 91 32 24**
2 route du Mas

DIGNAC KEBAB

NASSER ROMAN HAJI **05 45 61 47 12**
64 bis, rue de la Clef d'Or

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

LAPIERRE-TRADITION.... **05 45 24 50 05**
8 rue du Bourg

BAR TABAC JOURNAUX

MAISON Y'S..... **05 45 24 55 83**
M. & M^{me} Tourniol - maison_ys@orange.fr

BOULANGERIES-PÂTISSERIES

EMADEL **05 45 21 26 06**
5 bis rue de la Clef d'Or
HÉDIN Jean-Pascal..... **05 45 24 50 80**
1 rue du Four

ENTREPRISES DIVERSES

ENTRETIEN MAISON - SERVICES DIVERS

LES SERVICES DE SABRINA **06 76 59 62 57**
PILLIER Sabrina - lesservicesdesab@gmail.com

MAGNÉTISEUSE COUPEUSE DE FEU

SECONDE Delphine..... **06 22 38 51 19**
7 impasse des Argiliers

SOCIO-ESTHÉTICIENNE

LARGE Gwladys **06 30 58 14 87**
14 Impasse des Tilleuls - La Forêt de Laurière

PRATICIENNE REIKI

GONCALVES Ermelinda.... **07 68 92 85 12**
Peugis - 6 rue des Boissonnets

SENSITIVE GESTAL MASSAGES

SAUMON Éole **06 30 26 38 14**
Lascour - 1 chemin des Roses

PENSION DE CHEVAUX

MIQUEL Elodie **06 70 80 44 58**
La Côte - 5 chemin de la Jarte

MAISON MADAME

TRAITEUR - COCKTAILS SALÉS & SUCRÉS
DUSSAGNE Patricia..... **06 21 35 70 19**
12 rue de la Clef d'Or

LE RUCHER DE CLOULAS - MIEL

DURAND Jean-Marie..... **06 88 48 99 90**
Cloulas - 117 rue Saint Sulpice

PRODUCTEUR LOCAL DE NOIX

SCEA de LABAURIE..... **07 86 50 46 49**
jean.marandat @orange.fr

FABRICATION DE PIQUETS

SARL PIQUET 16..... **06 81 79 71 03**
Lascour - 2 chemin du Bois

HORLOGERIE

PILON Michel & fils **05 45 24 50 77**
Horlogerie industrielle et monumentale
32 rue de la Clef d'Or

AGENCE DE COMMUNICATION

3J CRÉATIONS SARL..... **06 63 38 88 45**
13 rue du Claud du Bourg - angel@luxe-infinity.com

TAILLEUR DE PIERRE & LUTHIER

VILISQUES Christophe **06 84 17 19 91**
Cloulas - 186 rue Saint Sulpice

VAL PHONIE (PRO & SERVICE)

Standard, secrétaire à domicile, prise de RDV,
courses à domicile, etc **06 87 94 46 28**
valerielaforge576@gmail.com

M16 MULTI-SERVICES

MOREAU Marc..... **06 60 45 89 99**
m16multiservices@gmail.com

ARTISANS

COIFFURE

Nouveau propriétaire
Hélène SOARES **05 45 24 56 73**
72 rue de la Clef d'Or

COIFFURE GONORD **05 45 24 50 79**

MESSAC Mireille · 8 rue de la Clef d'Or

INSTITUT DE BEAUTÉ

Alison CAILLAUX **06 78 67 90 21**
72 rue de la Clef d'Or

ÉLECTRICITÉ

JCF RÉNOVATION..... **05 45 24 55 65**
Les Châtaigneraies

GARAGE

SBM AUTO **06 07 15 08 37**
BRETON Sébastien · Achat-Vente de véhicules
neufs et d'occasion · 57 rue de la Clef d'Or

MAÇONNERIE

FAUCONNET SARL **05 45 60 37 92**
10 rue des Terres de la Fontaine
RÉNIER Guillaume **06 36 88 07 13**

La Forêt de Laurière - 1 chemin des Taillis
VEDRENNE Anthony **06 21 64 63 66**

La Côte - 55 route du Signal

SCIERIE ÉBÉNISTERIE

SAS MARANDAT **05 45 24 54 41**
SCIERIE DE LA MARRONNIÈRE
34 chemin de la Pointe Rouge

SERRURERIE - MENUISERIE ALU

THOMAS Nicolas **05 45 24 57 34**
La Forêt de Laurière - 6 chemin des Taillis

PEINTURE

FORGAS Serge..... **06 88 35 99 76**
La Côte - 72 route du Signal
NEBOUT Damien..... **06 06 72 60 63**

Les Combes - 5 rue des Chevreuils

PLAQUISTERIE IDÉALDÉCO

98 rue de la Clef d'Or **05 45 23 84 06**

HÉLÈNE CHARENTE PEINTURE

helene.peinture16@gmail.com
3 impasse des Chanterelles... **07 81 88 90 56**

MENUISERIE

GASZYNSKI & FILS **05 45 24 55 75**
42 route de Lascour
PIGNARD Guillaume **05 16 09 49 98**
1 impasse des Chataigniers

COUVERTURE - CHARPENTE

SARL A. DUGENEST COUVERTURE
Les Tourniers - 12 rue des Groies
aureliendugenest@gmail.com
..... **06 20 84 26 23**

ENTRETIEN DE PARCS

LEBRAUD Romain..... **06 37 85 95 88**
Créa/Paysage 16 - Cloulas - 162 rue de la Chaume

MONTASTRUC JEAN-PAUL ... **05 45 25 30 47**
25 route du Mas

THIBAUT Ludovic **06 33 73 78 80**
Ludo tous travaux - 8 chemin de Bellevue

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

39 rue de la Clef d'Or

MÉDECINS

CHRISTODOULOU Damien, DESBOURDES Audrey,
DUPUIS-DUSSEAU Élise, ROUGIER Vincent,
..... **05 45 24 55 24**

SAGE-FEMME - ACUPUNCTRICE

PILLET Audrey **07 86 74 60 42**

PODOLOGUE

SOURY Catherine..... **06 33 20 62 02**

INFIRMIER DE SANTÉ PUBLIQUE (ASALÉE)

GOREAU Thierry **05 45 24 55 24**

ORTHOPTISTE

BAREYT Lauren **06 81 00 20 48**

ORTHOPHONISTE

DEVAIRE Sylvie **05 45 23 12 35**

DIÉTÉTICIENNE

LAULT Tiffany **06 59 24 06 52**

PSYCHOLOGUE

COSSON-PATENOTRE Émilie... **07 67 89 33 24**

INFIRMIERS À DOMICILE

BIROT Sandra, BONNAMY Jordane,
TRANCHET Marie-Noëlle,
CATHALIFAUD Émilie
20 rue du Lavoir **05 45 24 50 82**

KINÉSITHÉRAPEUTES

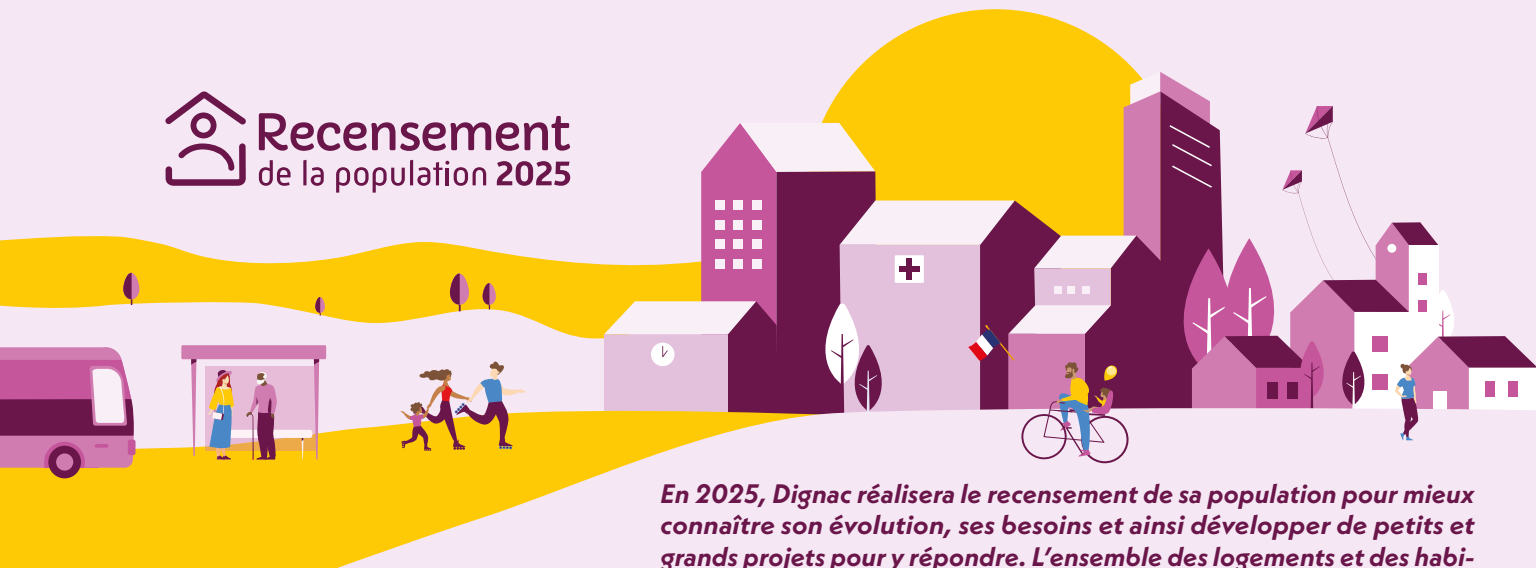
LOUYS Christophe
JAUBERT-BUGES Nadine
PORCHER Sarah
18 rue du Lavoir **05 45 21 93 86**

DENTISTE

SOLOMON Ilona..... **05 45 24 50 16**
49 rue de la Clef d'Or

PHARMACIE

LASSIME Alexandre..... **05 45 24 50 12**
40 rue de la Clef d'Or



En 2025, Dignac réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier au 15 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Le recensement en ligne est gratuit, attention aux faux sites internet !

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Si vous n'avez reçu aucun document le 30 janvier 2025

Contactez la commune : 05 45 24 45 78

Les données collectées sont confidentielles.
L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

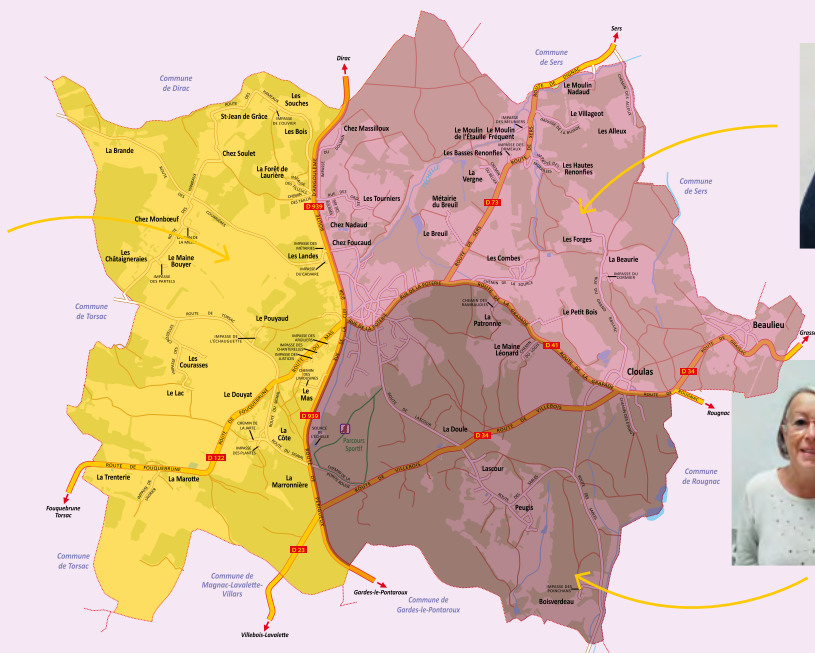
Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.



District 5

› Thierry VERLEY



District 6

› Valérie LAFORGE



District 4

› Marie-Thérèse CHARRIERE